

La troupe Volland s'oriente vers le professionnalisme

Un objectif contestable

La troupe Volland nous a adressé une note dans laquelle elle faisait la synthèse de ses réflexions après quatre années d'existence.

De son analyse, il apparaît que le professionnalisme est la voie obligée pour améliorer la qualité de son jeu théâtral et pour obtenir les subventions indispensables à son fonctionnement. Cette orientation nous semble profondément contestable et va à l'encontre d'une politique culturelle populaire. Et ceci parce que cette opération sera nécessairement un gouffre financier. On voit mal, en effet, les acteurs professionnels et les membres de l'équipe technique accepter une rémunération inférieure à celle d'un cadre de la fonction publique. Les charges importantes qui pèseront sur la troupe auront automatiquement des incidences sur les prix des billets. Tout cela pose problème.

La priorité des priorités est de créer les conditions pour susciter l'émergence d'une véritable vie théâtrale à la Réunion. Et cette vie, riche, dynamique, bouillonnante de créativité, nécessite le fonctionnement de nombreuses troupes de théâtre. Dans l'hypothèse où ce dynamisme, ce courant prend une dimension de masse, alors là seulement on pourra envisager la constitution d'une troupe de professionnels. Les crédits disponibles doivent être destinés en priorité aux troupes qui montent dans les quartiers, dans les écoles.

Il faudrait également mettre à leur disposition une assistance technique pour qu'ils puissent initier aux différents moyens d'expression et aux règles de la mise en scène.

serait aberrant de favoriser une troupe qui a déjà des moyens importants d'expression, au détriment des autres formations. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce problème dans les semaines qui viennent.

Nous publions ci-dessous la réflexion de la troupe Volland :

«Après bientôt quatre années d'existence, après l'élaboration et la diffusion de créations qui ont toutes recueilli l'adhésion du public et l'estime des professionnels du spectacle, le théâtre VOLLARD a l'ambition de devenir une compagnie indépendante. Cette mutation semble nécessaire au devenir même de la troupe.

En effet,

- Arrivée au degré de création qui est le sien (gros moyens, lent travail de préparation, public nombreux... etc.) la troupe ne peut faire autrement que d'améliorer encore la qualité de ses spectacles avec, entre autre, le devoir de s'attacher durablement ses comédiens et ses techniciens en les rémunérant convenablement.

- Le THÉÂTRE VOLLARD est une troupe dans une profession. Celle-ci a ses codes et ses règles : on peut même dire qu'il existe un cursus pour les jeunes troupes. Ainsi la professionnalisation devient une étape indispensable dans le chemin de la reconnaissance. Plus concrètement, l'ONDAA, la direction des théâtres au ministère de la culture, les directions des festivals n'accordent leur crédit qu'aux troupes structurées professionnellement.

Si nous ne faisons la

VOLLARD s'impose comme une étape nécessaire de son développement, celui-ci ne pourra se faire que progressivement et avec l'accord et l'appui de ceux qui sont partie prenante de son existence actuelle :

★ L'OMTL de ST-DENIS qui lui prête ses locaux, une aide administrative et comptable pour «MARIE DESSEMBRE».

★ Le CRAC qui lui accorde une vacation d'animateur et lui assure un soutien en régie technique.

Un an minimum est nécessaire avant d'obtenir de premières subventions dites de «fonctionnement» de la part d'organismes divers et principalement du ministère de la culture (aide aux compagnies).

De plus, la constitution d'une régie lumière, d'une régie décor, d'une régie de tournée prendra encore plus de temps.

En conséquence une période de transition doit être envisagée sous l'auspice de l'OMTL, du CRAC et de la nouvelle direction régionale à la culture qui pourrait avoir les objectifs suivants :

- A) La mise sur pied de la structure professionnelle et la constitution d'un embryon administratif, artistique et technique avec le recrutement :
 - d'un administrateur/relation publiques
 - d'une secrétaire/documentaliste
 - d'un noyau de quatre comédiens professionnels
 - d'un régisseur de théâtre.

l'île, celle-ci devant être l'occasion d'un effort particulier en vue de conquérir un nouveau public

- d'implanter de nouveaux lieux de jeu
- d'animer non seulement des villes importantes mais encore des écartes traditionnellement délaissées.

Cette tournée locale devrait pouvoir durer une année et faire l'objet d'un budget spécial afin d'obtenir de premières rétributions

pour les comédiens. Il faudra aussi mettre sur pied une véritable régie itinérante, des animations scolaires, une publicité... etc...

C) La préparation d'une tournée en France pour l'été 1983 et la recherche de lieux de jeu et d'échange dans l'Océan Indien.

D) La création d'une nouvelle pièce de théâtre dotée d'un budget conséquent prenant en compte une rétribution de l'acteur en jeu et en répétition.»

Témoignages

du parti communiste réunionnais

24

Jeudi 1^{er} avril 1982